

Golf

Lieu de pratique : Golf de Mérignies, 1245 Av. du Golf, 59710 Mérignies

Le présent règlement a été défini par le Comité d'Organisation des 11e Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise. Toute situation ou tout cas non prévu par le présent règlement sera arbitré par le Comité d'organisation.

Article 1 : Cadre général

La compétition de golf est organisée dans le cadre du règlement général des Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise (JNSE), sous l'égide de la Fédération Française du Sport d'Entreprise (FFSE). Les règles officielles de la Fédération Française de Golf (FFGolf) s'appliquent, complétées par les règles locales et les adaptations spécifiques aux JNSE.

Article 2 : Définition des catégories

Pas de distinction d'âge : catégorie **Open** (ouverte à toutes et tous sans limite d'âge)

Catégories de sexe :

- Femmes
- Hommes

Article 3 : Epreuves proposées

Pour cette discipline, qui se pratique en catégorie **Open**, quatre tournois distincts sont proposés :

- Un tournoi masculin individuel
- Un tournoi masculin par équipe
- Un tournoi féminin individuel
- Un tournoi féminin par équipe

Article 4 : Composition des équipes

Une équipe est composée de 3 joueurs. Chaque participant de l'équipe appartient à la même entreprise.

- Une entreprise peut présenter **plusieurs équipes**
- Les équipes doivent être définies **avant le début de la compétition**

Article 5 : Format de la compétition et déroulement d'une épreuve

3.1 Catégories individuelles – Hommes et Femmes

Dans chaque tournoi, les joueurs sont répartis en **3 séries selon leur index** :

- **Série A** : index 0 à 14
- **Série B** : index 15 à 25
- **Série C** : index 26 et plus

3.2 Catégories par équipe

Chaque entreprise peut engager une ou plusieurs équipes, composées de :

- **3 joueurs par équipe**

Les équipes peuvent être masculines, féminines ou mixtes.

La compétition se déroule en **stableford**, sur un total de **36 trous**, soit :

- **Jour 1** : 18 trous
- **Jour 2** : 18 trous

Chaque joueur complète **deux parcours de 18 trous**, dont les résultats servent à établir tous les classements.

Organisation des journées

- Départs échelonnés
- Horaires communiqués dans le **planning sportif**, publié quelques jours avant les JNSE

Article 6 : Classement et récompenses

Tournoi individuel :

- Classements BRUT (sans prise en compte du handicap)
- Classements NET (scores tenant compte du handicap)
- Distinction hommes / femmes
- Distinction par séries A, B et C

Tournoi par équipe :

- Classement NET uniquement
- Addition des 3 meilleurs scores nets de l'équipe chaque jour
- Une équipe = 3 joueurs (tous les scores comptent).

Des récompenses sont attribuées :

Individuel :

- Aux **trois premiers BRUT** (hommes / femmes)
- Aux **trois premiers NET** (hommes / femmes / par série)

Équipe :

- Aux **trois meilleures équipes NET**

Article 7 : Equipements et matériel

Les participants peuvent utiliser le **télémètre** mais uniquement pour **mesurer la distance**.

Une tenue adaptée à la discipline est exigée.

Voitures de golf : elles sont interdites dans le cadre des Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise sauf sur présentation d'un certificat médical.

Article 8 : Règle de jeu et arbitrage

Sauf spécification particulière, l'application des règles de la Fédération Française de Golf et les règles locales du parcours hôte sont en vigueur.

Article 9 : Sécurité et comportement

Chaque participant doit :

- Respecter les consignes du club et des officiels
- Adapter sa conduite sur le parcours (balles annoncées, respect des zones de sécurité, rythme de jeu)
- Adopter une attitude respectueuse et conviviale

Tout comportement dangereux, irrespectueux ou contraire aux valeurs des JNSE pourra entraîner l'exclusion de l'épreuve.

Article 10 : Annexes et informations complémentaires

Tableaux de compétition, plan du parcours et consignes d'accès seront accessibles quelques jours avant la compétition sur le site des JNSE.

